



**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES
DU LAC SEPT-ÎLES INC.
3309, Chemin du lac Sept-Îles
Saint-Raymond, QC G3L 2S3**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DIMANCHE, 20 AOÛT 2023, 10 h

**Au Club nautique, 3309, chemin du lac Sept-Îles
Saint-Raymond G3L 2S3**

PROCÈS VERBAL

1- Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le 1^e vice-président, Matthieu Ko, ouvre la séance à 10h07. Il déclare le quorum atteint par la présence de 40 membres en règle.

2- Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée

Matthieu Ko propose, appuyé par Pierre Gourdeau, d'agir comme président d'assemblée et que Geneviève Trépanier soit secrétaire d'assemblée. **Résolu à l'unanimité.**

3- Adoption de l'ordre du jour

Marcel Paré, appuyé par Marcel Goulet, propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté. **Résolu à l'unanimité.**

4- Adoption du procès-verbal de l'AGA du 7 août 2022

Marcel Paré, appuyé par Chantal Bilodeau, propose que le procès-verbal de l'AGA du 7 août 2022, tel que reproduit dans l'Alouette 2023, soit adopté sans modifications. **Résolu à l'unanimité.**

5- Rapport du bureau de direction

5.1 Résumé du rapport

Le président d'assemblée invite d'abord les membres du bureau de direction à se présenter. Il souligne la nomination récente de deux nouveaux membres, Simon Fleury et Anne-Marie Deshaye. Il présente un résumé du rapport annuel.

- **Nouveau logo** (voir dans l'entête du document): il représente une fenêtre ouverte sur un paysage : la nature représentée par les arbres, le lac par les vagues et les sept îles par les étoiles dans le haut de l'image, le tout dans des tons de bleu.
- **Sondage** : effectué en 2022, 287 membres y ont répondu; la priorité est nettement accordée à la préservation du lac; vient ensuite l'amélioration des services.
- **Parc multigénérationnel** : la Ville prépare actuellement un plan global de développement; ce projet, en particulier, est donc au point mort pour le moment.
- **Comité conjoint** : ce comité, qui réunit des représentants de la Ville et de l'APLSI, est toujours actif. Il se penche sur des dossiers en environnement, en loisirs (patinoire) et en fiscalité (prochain rôle d'évaluation).
- **Affaires financières** :
 - Vente d'essence au Club : même si la vente d'essence semble un élément important des revenus, le bilan final est négatif, considérant l'entretien de l'équipement et le coût des permis requis. Comme l'équipement achève sa durée de vie (2 ans), le maintien de ce service devra faire l'objet d'une réflexion approfondie de la part du bureau de direction et d'une consultation des membres.
 - Cotisation annuelle : on observe un bon taux de renouvellement des cotisations (voir Recrutement ci-dessous). L'APLSI est toutefois très dépendante de cette entrée d'argent pour son fonctionnement. La diversification des revenus devra faire l'objet de discussions au sein du bureau de direction.
- **Immobilisations** : Pierre Gourdeau, 2ième vice-président, est maintenant responsable de ce dossier. Une entente contractuelle a été conclue avec une entreprise commerciale pour effectuer le gardiennage au club et certains travaux.
- **Recrutement** : 422 résidents, sur une possibilité de 525, ont pris leur carte de membre en date du 12 août. En plus de la cotisation, la contribution aux fonds spécifiques est importante (immobilisations, ensemencement, patinoire, feux d'artifice). Suite aux commentaires de quelques membres, à l'effet que les non-membres profitent quand même des retombées positives suite aux actions de l'APLSI, le bureau de direction travaillera à trouver des pistes de solution pour convaincre les non-membres à payer leur cotisation.
- **Environnement** : les principaux projets sur lesquels le comité a travaillé sont l'étude de l'évolution du lac par les diatomées, la sensibilisation à la lutte de plante envahissante, dont le myriophylle à épis, et l'identification du phosphore comme principal ennemi de la santé du lac. Pour ce dernier dossier, un étudiant a été embauché à l'été 2023. Il a fait un très bon travail de sensibilisation en allant rencontrer les propriétaires autour du lac et en

produisant des capsules d'information sur les médias sociaux. La question des fosses septiques non-conformes avance très lentement; la Ville assure qu'elle va de l'avant mais l'administration municipale peine à faire avancer les multiples dossiers. De même, la question de la vidange des fosses septiques sur les îles n'a pas beaucoup évolué : un réservoir sera installé par la Ville sur le terrain de l'ancienne chapelle prochainement pour récolter les boues usées prélevées par l'entreprise de M Michel Faucher. Ces boues seront ensuite apportées à la MRC pour disposition adéquate. Un membre signale que les bateaux circulent très rapidement dans la rivière Gosford, une zone peu profonde, malgré la bouée d'information située à l'entrée de cet affluent. Il est suggéré qu'une 2^e bouée soit installée pour renforcer le message. De plus, le bureau de direction encourage les membres à sensibiliser leurs voisins, en particulier les nouveaux arrivants, à adopter un comportement responsable. Suite aux nombreux commentaires qui suivent sur les questions environnementales et sur l'état d'avancement des dossiers à la Ville, une résolution est adoptée par les membres pour présentation au maire et au Conseil de Ville.

RÉSOLUTION APLSI AGA 2023-230820-01

Considérant que :

- Les membres de l'Association des propriétaires du lac Sept-Îles (APLSI) se disent très préoccupés par la santé du lac Sept-Îles, en ce qui concerne plus particulièrement le contenu en phosphore et la vétusté ou non-conformité de plusieurs installations septiques.

Il est proposé par Jean-François Rolland, appuyé par Marc Rondeau :

1. **De manifester à la Ville de Saint-Raymond (la Ville) le souhait des membres de l'APLSI que la Ville prenne action pour régulariser la situation des installations septiques non conformes y compris les installations datant d'avant 1981 ;**
2. **Que la présente résolution soit transmise au Conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond.**

La résolution est adoptée à l'unanimité.

- **Activités** : les 5 à 7 se sont poursuivis et sont toujours très populaires. L'Association utilise maintenant une plateforme informatique gratuite par laquelle on effectue le paiement en même temps que la réservation. Le *Lac Sept-Îles en fête*, en janvier 2023, a connu une très grosse participation. Une sortie en raquettes, des cours au club, Place aux jeunes et Place aux jeunes de cœur complètent l'offre d'activités. Le souper des bénévoles, tenu en avril 2023 dans un restaurant de Saint-Raymond, a permis de remercier tous ceux et celles qui se sont impliqués auprès de l'Association.

- **Bibliothèque** : ce secteur présente un bilan très positif : inventaire renouvelé, nombre d'abonnements en croissance mais toujours gratuit. La Foire du livre usagé s'est tenue à la Fête du travail en septembre 2022. Cette activité a permis de donner à notre partenaire SOS Accueil, organisme communautaire de Saint-Raymond, un montant de 2 000 \$. La Foire 2023 se tiendra les 2 et 3 septembre 2023.
- **Communications** : le nouveau site web, élaboré par la directrice Élise Chapuy-Paulé, est maintenant fonctionnel et son adresse est toujours www.aplsi.com. De nouvelles pages seront ajoutées dans les prochains mois. Si vous avez des commentaires sur le site, on vous invite à écrire à info@apsli.com. On souligne le 50^e anniversaire de la revue L'Alouette. Les membres félicitent Claudette Genois pour son très beau travail. Un mini-Alouette électronique mensuel a remplacé l'envoi de multiples courriels aux membres. L'APLSI est maintenant sur Instagram, en plus de Facebook, et sera bientôt sur Messenger. Le bureau de direction a fait l'acquisition d'Office 365, un logiciel qui permet, entre autres, le partage de documents et la réalisation de sondages, ainsi que de Quickbooks, un logiciel de comptabilité.
- **Ensemencement** : 550 truites de 12 pouces et plus ont été ensemencées dans le lac. Marcel Paré, le responsable, remercie l'entreprise ProNature de Saint-Raymond qui a fourni des coupons cadeau pour les gagnants des concours de pêche 2022 et 2023.

Le président d'assemblée termine sa présentation en remerciant chaleureusement les bénévoles qui se sont impliqués. Il invite à lire le rapport complet (reproduit ci-dessous) pour prendre connaissance de l'ensemble des réalisations. D'autre part, il informe que le Maire de la Ville, M. Claude Duplain, sera présent à la fin de l'assemblée pour échanger avec les membres de l'APLSI.

Prochain rôle d'évaluation foncière

Suite à l'intervention de quelques membres, une discussion est amorcée sur le prochain rôle d'évaluation foncière 2024-2025-2026. Les membres se montrent très concernés par l'éventuelle hausse de l'évaluation et, de là, de la taxation au regard des services rendus dans le secteur du lac Sept-Îles. La résolution suivante est adoptée.

RÉSOLUTION APLSI AGA 2023-230820-02

Considérant que :

- L'effort fiscal des résidents du secteur du lac Sept-Îles est déjà très élevé au niveau des taxes municipales ;
- Le rôle d'évaluation des résidences du secteur du lac Sept-Îles déposé en 2019 a enregistré une hausse de l'ordre de 15% et que celui-ci a eu pour effet de provoquer une hausse importante du compte de taxes municipales en 2020 ;
- Le prochain rôle d'évaluation des résidences, qui sera déposé en octobre 2023 à la Ville de Saint-Raymond (la Ville), pourrait provoquer une hausse de l'évaluation foncière de plus de 20% entraînant ainsi de nouveau de fortes hausses de taxes municipales en 2024 pour les contribuables du secteur du lac Sept-Îles.

Il est proposé par Sylvain Caya, appuyé par Marc Rondeau, que L'Association des propriétaires du lac Sept-Îles (APLSI) signifie à la Ville, par voie de la présente résolution, que tout soit mis en œuvre par la Ville afin :

- 1. De réduire au minimum l'impact du prochain rôle d'évaluation sur le compte de taxes municipales 2024 des résidents du secteur du lac Sept-Îles.**
- 2. D'inclure dans le budget 2024 de la Ville et dans ceux ultérieurs des dépenses d'opération et des investissements au bénéfice des résidents du secteur du lac Sept-Îles en proportion de leur effort fiscal.**
- 3. Que la présente résolution soit transmise au Conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond.**

Résultat du vote : 39 Pour, 0 Contre, 1 Abstention

5.2 Rapport complet

RAPPORT DU BUREAU DE LA DIRECTION

Chers membres de l'APLSI,

Nous sommes ravis de vous présenter le rapport annuel du Bureau de la Direction de l'Association pour l'année 2022-2023. Au cours de cette période, nous avons réalisé d'importants progrès dans la poursuite de notre mission de préserver la beauté et la santé de notre lac. Grâce à l'engagement de nos bénévoles, nous avons pu accomplir de nombreuses réalisations remarquables.

Importance de la mission de préservation du lac :

La mission de l'APLSI, qui vise à préserver notre lac, est plus cruciale que jamais. Nous avons continué à travailler en étroite collaboration avec les autorités locales, les organismes environnementaux et la communauté afin de protéger notre joyau. La préservation de la qualité de l'eau, la promotion de pratiques écologiques et la sensibilisation à l'importance de

la préservation du lac ont été au cœur de nos activités tout au long de cette année.

Amélioration de notre offre de services au Club nautique et dans les services électroniques :

Nous sommes ravis de vous informer que nous avons considérablement amélioré notre offre de services au Club nautique. Nous avons investi dans de nouveaux équipements et installations pour améliorer l'expérience des membres, notamment en modernisant les infrastructures du club.

Parallèlement, nous avons également mis à jour nos services électroniques pour faciliter la communication et la participation de nos membres. Notre nouveau site Internet a été repensé pour offrir une meilleure expérience utilisateur et nous avons introduit de nouvelles fonctionnalités pour permettre aux membres de s'inscrire en ligne aux événements, de payer leurs cotisations, de faire des réservations et de rester informés des dernières nouvelles et activités de l'APLSI.

Parc Multigénérationnel :

Le projet du parc multigénérationnel, que nous avons planifié avec soin, devait normalement débiter cet été. Il est actuellement en repositionnement par la Ville. Ce parc offrira un espace récréatif et convivial pour tous les membres de la communauté, en favorisant les rencontres intergénérationnelles et en renforçant les liens entre les résidents du lac. Nous sommes reconnaissants envers tous ceux qui ont contribué à la préparation de ce projet et sommes impatients de voir les familles, les enfants et les aînés profiter pleinement de ce nouvel espace.

Représentations au niveau municipal et provincial :

Dans le cadre de notre mission de préserver la beauté et l'intégrité du lac, l'APLSI a poursuivi ses efforts au cours de l'année écoulée en faisant des représentations au niveau municipal et provincial.

De plus, nous avons activement participé aux discussions et consultations concernant le prochain rôle d'évaluation municipal, exprimant ainsi nos préoccupations quant à son impact sur les résidents du lac Sept-Îles. Notre objectif principal était d'assurer une évaluation équitable qui tient compte des intérêts de nos membres.

Remerciements aux bénévoles :

Enfin, nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude envers tous les bénévoles qui ont consacré leur temps et leurs compétences précieuses à l'APLSI au cours de l'année écoulée. Votre engagement indéfectible et votre passion pour la préservation du lac sont une source d'inspiration pour nous tous.

Quelles que soient vos préférences estivales, je vous souhaite de passer un été inoubliable au bord du lac, en harmonie avec vos passions et vos intérêts. Profitez de chaque instant, rechargez vos batteries et revenez ressourcés pour poursuivre nos aventures ensemble à la rentrée. Bon été à tous!

Cordialement,

Matthieu Ko
1er Vice-Président
Bureau de direction de l'APLSI

RAPPORT DES FINANCES (Marie-Claude Bélanger)

La situation des finances de l'APLSI est bonne grâce aux bénévoles qui travaillent très fort pour le bien de l'APLSI mais aussi grâce aux membres qui contribuent financièrement ainsi qu'en temps de bénévolat. Merci à tous.

Les états financiers 2022 et les notes afférentes sont disponibles sur le site Web.

	2022				2021	
	Fonds d'administration	Fonds enseignement	Fonds feux d'artifice	Fonds patinoire	Total	Total
Revenus						
Cotisations et contributions des membres	59 909 \$	4 580 \$	3 200 \$	7 100 \$	74 789 \$	63 689 \$
Subventions	22 752	-	-	-	22 752	19 417
Dons	1 552	-	-	-	1 552	1 700
Activités sociales	10 313	-	-	-	10 313	439
Alouette & publicité	1 348	-	-	-	1 348	897
Bibliothèque	2 837	-	-	-	2 837	(15)
Location du club	450	-	-	-	450	287
Produits pétroliers	81 000	-	-	-	81 000	69 666
Tennis	2 688	-	-	-	2 688	2 688
Intérêts et autres revenus	1 897	-	-	-	1 897	442
Soldes à reporter	184 746 \$	4 580 \$	3 200 \$	7 100 \$	199 626 \$	159 210 \$

						2021
	Fonds d'administration	Fonds ensemencement	Fonds feux d'artifice	Fonds patinoire	Total	Total
Soldes reportés	184 746 \$	4 580 \$	3 200 \$	7 100 \$	199 626 \$	159 210 \$
Charges d'exploitation						
Activités sociales	8 248	-	-	-	8 248	4 263
Assurances	9 500	-	-	-	9 500	7 684
Électricité	4 395	-	-	-	4 395	3 654
Ensemencement	-	2 800	-	-	2 800	2 700
Entretien et réparations	5 125	-	-	-	5 125	1 469
Environnement	7 005	-	-	-	7 005	9 949
Feux d'artifice	-	-	4 523	-	4 523	3 479
Frais bancaires	3 706	-	-	-	3 706	2 629
Frais de bureau	4 110	-	-	-	4 110	1 770
Frais de gardiennage	18 741	-	-	-	18 741	16 977
Frais de patinoire	-	-	-	5 221	5 221	-
Produits pétroliers	74 421	-	-	-	74 421	59 297
Taxes et permis	13 993	-	-	-	13 993	13 022
Télécommunications	501	-	-	-	501	-
Amortissement des immobilisations corporelles	33 399	-	-	-	33 399	33 399
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(21 120)	-	-	-	(21 120)	(21 120)
	162 024	2 800	4 523	5 221	174 568	139 172
Excédent (insuffisance) des revenus sur les charges	22 722 \$	1 780 \$	(1 323) \$	1 879 \$	25 058 \$	20 038 \$

Dans les tableaux ci-dessus, on voit que le revenu le plus important est celui de l'essence auquel il faut soustraire les achats d'essence. On obtient donc un résultat brut de 6 579 \$ et une opération négative si on tient compte des taxes, permis, certifications fédérales et provinciales et les réparations légères. Il faudra également prévoir un remplacement de réservoir dans moins de 5 ans.

En deuxième vient la cotisation, le résultat net est de 59 909 \$. C'est donc la principale source de revenus de l'APLSI.

Ensuite on retrouve les subventions que votre association va chercher à la Ville, à la Caisse Populaire Desjardins et au gouvernement provincial, montant de 22 752 \$ cette année. Vos bénévoles surveillent les possibilités et font des démarches chaque année auprès de différents organismes.

Dans les autres entrées d'argent, on peut mentionner vos contributions aux différents fonds (immobilisation, ensemencement, feux d'artifice et patinoire) pour un montant de 14 880 \$ pour 2022.

Du côté des charges, la gestion et l'entretien du club représentent un montant de 34 262 \$, les coûts pour les frais de bureau de 4 110 \$ et les frais financiers de 3 706 \$. Le comité d'environnement a pour sa part utilisé 7 500 \$ dans le but d'améliorer votre environnement au lac. Donc juste pour le maintien du club, on utilise près de 50 000 \$, soit la majeure partie de la cotisation.

Malgré la bonne gestion et la générosité des membres, on a de la difficulté à dégager un surplus suffisant pour combler ce que nous avons évalué comme besoins pour faire les réparations et assurer la pérennité de l'APLSI. Les besoins sont évalués à plus de 180 000 \$ pour les besoins de base prévisionnels alors que nous avons jusqu'ici été capables de pourvoir notre fonds de prévoyance de seulement 176 332 \$. De plus, plusieurs estimations devront être revues suite à la hausse importante du coût de la vie des dernières années.

RAPPORT DES IMMOBILISATIONS (Pierre Gourdeau)

Voici la liste des actions en 2022 et 2023 :

- Entretien et gestion des installations du Club nautique;
- Projet Place aux Jeunes phase 2 – Une subvention de 15 000 \$ a été obtenue de la Caisse populaire de Saint-Raymond/Sainte-Catherine en janvier 2021 pour la réalisation de cette phase;
Les travaux de la phase 2 sont : aménagement d'un rangement sous la terrasse, finition du plafond avec éclairage, pose d'un revêtement de plancher perméable avec tuiles, pose de moustiquaires dans la porte de garage et aménagement du local à l'accueil.

Encore une fois, nous remercions nos bénévoles habituels. Si vous avez des aptitudes au bricolage, nous recherchons toujours des membres qui ont envie de contribuer à l'amélioration de leur club.

RAPPORT DU COMITÉ DE RECRUTEMENT (Céline Doré)

Le renouvellement de la carte de membre a été effectué par 422 membres comparativement à 425 à la même date en 2022. Un montant de 71 740 \$, moins les taxes, constitue les revenus de cotisation de l'Association des propriétaires du Lac Sept-Îles. Ces revenus servent à gérer les dépenses concernant l'entretien et le chauffage de la bâtisse ainsi que celles des activités de tous les comités qui ne s'autofinancent pas nécessairement. Des 422 membres, dont 10 sont des nouveaux, 186 ont payé par la poste, 56 ont payé au Club et 180 ont payé par Interac. Aussi, 413 membres sont des résidents permanents ou saisonniers et 9 sont des locataires.

Fonds d'immobilisation :

En 2023, les dons au fonds d'immobilisation totalisent 2 705 \$ moins les taxes. Les projets d'immobilisation vous ont été expliqués plus haut par le responsable de la gestion des installations. Merci aux généreux donateurs.

Fonds d'ensemencement :

En 2023, les dons au fonds d'ensemencement totalisent 2 910 \$ moins les taxes. Il est important d'aviser nos pêcheurs que l'achat de truites va en fonction des disponibilités du fonds. Les détails de cette activité apparaissent plus loin dans le rapport.

Fonds feux d'artifice :

En 2023, les dons au fonds servant à financer l'activité des feux d'artifice lors de la parade des bateaux totalisent 3 000 \$ moins les taxes. Merci aux donateurs.

Fonds patinoire :

En 2023, les dons au fonds servant à financer l'activité hivernale de la patinoire que ce soit pour l'entretien de la Zamboni, l'essence ou autres totalisent 2 935 \$.

Mise à l'eau sur rendez-vous :

Le service d'ouverture de la barrière à bateau à l'aide d'un code numérique temporaire, dont les détails de son utilisation sont donnés dans la rubrique *Descente à bateau* du site de l'APLSI, demeure la seule possibilité pour les membres en dehors des heures d'ouverture du club. Pendant les heures d'ouverture du club, il est possible de faire une mise à l'eau avec l'assistance du gardien.

Les courriels :

Votre courriel est essentiel pour avoir accès aux services offerts par l'Association que ce soit la barrière à bateau ou toute autre réservation comme le terrain de tennis, la place aux jeunes et autres. De plus, pour recevoir les courriels de l'APLSI, lesquels vous informent des activités du Club, vous devez donner votre consentement sur votre fiche d'inscription. N'hésitez pas à cocher le Oui pour continuer à les recevoir. Si vous désirez être exclus de la liste d'envoi, vous pouvez le faire en tout temps en envoyant un courriel à recrutement@aplsi.com.

Locateur / locataire :

Rappelons que le locateur d'une propriété au lac doit être lui-même membre en règle de l'Association pour faire bénéficier à son locataire de l'utilisation de la descente à bateau du Club. Le locateur doit louer pour un minimum de 7 jours et s'assurer que son locataire, lorsqu'il se présente au club pour la mise à l'eau de son embarcation en présence du gardien, ait en sa possession le formulaire Locateur/locataire dûment complété en deux exemplaires. À ce moment, le locataire doit payer au gardien les coûts pour la mise à l'eau de son embarcation. Les embarcations de type

wakeboard ou avec ballasts et les motomarines ne sont pas autorisées pour le locataire.

Le comité du recrutement s'est réuni le 20 mars 2023 pour la préparation des envois. Le travail préparatoire a été fait en collaboration avec Georges-Émile Paradis, Pierre Gourdeau, Reine Cayer, Hélène Marcotte, Jackie Morin et Jacques Doré. Merci à tous.

RAPPORT DU COMITÉ ENVIRONNEMENT (Pierre Gourdeau)

À titre de responsable du comité d'environnement, je tiens d'abord à remercier les membres du comité pour leur implication au cours de l'année 2022-2023 : Georges-Émile Paradis, Marcel Paré, Luc Proulx, Marc Rondeau, Amélie Verreault et Nathalie Maheux.

Voici un résumé des actions réalisées en 2022 et 2023 :

Comité conjoint avec la Ville

Trois (3) rencontres de travail ont eu lieu concernant plusieurs dossiers :

- **Parc Multigénérationnel** : le dossier suit son cours. La Ville a l'intention de réaliser ce projet sous peu sur le terrain de la chapelle.
- **Station de lavage** : le projet est toujours en réflexion au niveau du conseil de Ville.
- **Étude sur les diatomées en littoral du lac concernant la problématique du phosphore** : la Ville a accepté de financer 50 % des coûts de l'étude qui a été réalisée en septembre 2022 avec la participation de la firme CIMA+. Une rencontre d'information a eu lieu en juin 2023. Les résultats ont été dévoilés et une campagne de sensibilisation est en cours cet été pour informer les riverains concernant la problématique du phosphore.
- **Prévention du myriophylle à épi** : une demande pour un renforcement du règlement de zonage concernant les accès au lac pour les embarcations motorisées a été faite à la Ville. À suivre.
- **Mise aux normes des installations septiques au lac Sept-Îles** : la Ville nous a informés qu'un projet global pour la mise aux normes des installations septiques au lac nous sera présenté sous peu. Plusieurs installations septiques ont été corrigées mais il reste encore du travail à accomplir. L'APLSI compte en faire sa priorité # 1 en 2023-2024.

- **Vidange des fosses septiques sur les îles** : le dossier est toujours en progression. La Ville a donné son accord pour l'installation d'un réservoir sur l'ancien terrain de la chapelle afin de faciliter le travail de l'entrepreneur intéressé à poursuivre la vidange d'hiver des fosses septiques sur les îles. La Ville devrait prendre en charge la gestion concernant le calendrier de vidange et charger sur le compte de taxes de chaque propriétaire des îles les coûts s'y rapportant. De l'information va suivre à l'automne 2023.
- **Patrouille nautique sur le lac Sept-Îles et le lac Sergent** : la Ville de St-Raymond a conclu une entente pour une troisième année avec la Ville de Lac-Sergent pour continuer la brigade nautique municipale sur les deux lacs en 2023.

Comité de l'environnement de l'APLSI

La mise en œuvre de la planification stratégique, déposée au Bureau de direction de l'APLSI par le comité de l'environnement en 2020 et acceptée à l'AGA en 2021, s'est poursuivie en 2022 et en 2023. La mission de contribuer à la préservation de la qualité du milieu naturel du bassin versant du lac Sept-Îles dans une perspective de développement durable est reconduite. La planification compte neuf objectifs et est disponible sur le site Internet de l'APLSI.

Le bilan de santé du lac avec l'étude des diatomées-phase II a été réalisé à l'automne 2022. Les résultats ont été déposés au bureau de direction de l'APLSI. L'étude a permis d'identifier les sources de phosphore qui affectent notre lac. L'enrichissement du lac par le phosphore est critique pour le lac. Une campagne de sensibilisation contre le phosphore a été amorcée à l'été 2023. Le slogan est : « Redoublons d'effort contre le phosphore ». Un agent de sensibilisation environnementale a été embauché pour faire une tournée des riverains.

La lutte au PHOSPHORE devient la priorité de nos interventions. Le suivi de l'état du lac par des mesures de la transparence de l'eau a été reconduit en 2023.

En terminant, j'invite tous les membres intéressés par le volet environnement à se joindre au comité s'ils le désirent. L'environnement demeure un enjeu majeur pour notre lac et la valeur de nos propriétés.

RAPPORT DU COMITÉ DES ACTIVITÉS (Jackie Morin)

Les soupers des 5 à 7 ont eu lieu en juin, juillet et août et le dernier sera le 8 septembre 2023. Ils furent un grand succès comme à chaque année. Grâce à la collaboration de Guillaume Bouquet, ces soupers ont été reconduits avec la nouvelle équipe. De nouvelles formules ont été explorées avec ses hauts et ses bas en critiques, mais elles ont apporté des améliorations ou gardé la même formule pour l'année 2023. Nous avons

utilisé la plateforme Zeffy pour les paiements. Elle ne nous coûte aucuns frais et permet d'avoir une gestion des paiements avec les cartes. Nous avons conservé les paiements en argent lors de l'ouverture du club avec un gardien.

La parade de bateaux a eu lieu le 15 juillet 2023 comme convenu. Elle a été un grand succès encore avec de **très beaux feux d'artifices**. Les membres apprécient grandement cette activité estivale. Pour cette année, nous avons conservé le même procédé. Merci aux bénévoles d'avoir été présents pour l'installation et l'organisation.

L'Aqua fête 2022 a été annulée suite à la COVID et n'a pas eu lieu en 2023 par manque de bénévoles.

Le Souper des dames 2023 a été repris cette année. Encore une belle participation.

Le Lac Sept-Îles en fête 2023 a repris son activité. À la suite de notre relance, nous avons apporté quelques modifications à l'emplacement de la "restauration" ainsi que celui du feu. La station de hockey a été relocalisée suite à une glace légèrement mauvaise devant le Club nautique. L'activité a eu lieu aussi en partie sur le lac, mais grâce à nos bénévoles qui sont venus sonder la glace, le tout était sécuritaire. Nous allons prévoir dorénavant de préparer le terrain beaucoup plus tôt. Une nouveauté cette année fut l'ouverture du bar au deuxième étage et cela fut un bénéfice à l'activité. Merci à tous les bénévoles qui sont venus aider soit avant ou pendant la journée. Cette activité connaît un franc succès d'année en année.

À l'hiver 2023, il y a eu **la patinoire** qui a été entretenue pour qu'elle soit conservée le plus longtemps possible. Sachez que Dame nature n'a pas su aider nos grands bénévoles qui travaillent d'arrache-pied à chaque année pour que nous puissions, membres du lac Sept-Îles et résidents de Saint-Raymond, en profiter bien longtemps. Merci à la Ville de Saint-Raymond pour le déneigement du stationnement sur le terrain de l'ancienne chapelle, pour la subvention monétaire ainsi que la toilette extérieure. Merci à Les Cabanons Portneuf pour le prêt de la cabane à patins qui fut appréciée.

Pour cette troisième année, grâce à M. Guillaume Plamondon, **les pistes de ski de fond** ont fait des heureux jusqu'à la fin de l'hiver.

La randonnée de motoneige a été annulée par manque de bénévoles.

La randonnée de raquettes a eu lieu mais il y a eu une faible participation. Merci à notre bénévole Mme Carole Lapointe.

Les cours de yoga/aéro-danse/stretching ont repris en 2023. De 2 à 3 plages horaires sont disponibles en fonction des inscriptions.

Les cours de tricot ont repris aussi avec leurs participantes.

Nouvelle activité avec Place aux jeunes : les jeudis après-midi du printemps, Place aux jeunes est devenue Place aux jeunes de cœur. Alors, entre 4-6 (12 personnes différentes, 4-6 par jour) retraitées qui désiraient

faire des casse-têtes, jouer aux cartes et/ou discuter sont venues participer.

Le Souper des bénévoles a eu lieu en avril 2023. Nous avons apporté une nouvelle formule en invitant nos bénévoles à venir manger au restaurant le « MUNDIAL ». Les membres bénévoles ont apprécié la nourriture et l'ambiance. Nous avons fonctionné par envoi de courriels pour les invitations avec notre liste de bénévoles. Alors je m'excuse si nous en avons oublié, mais sachez que les courriels sont notre meilleure façon de communiquer.

En conclusion, la relance des activités suite à la COVID a bien repris, les membres ainsi que les bénévoles étant aussi présents qu'avant la pandémie. Nous allons poursuivre la relance pour 2024.

Merci

RAPPORT DU COMITÉ BIBLIOTHÈQUE (Claudette Genois)

Toujours très motivées à promouvoir la lecture, les bénévoles du comité ont poursuivi l'amélioration du service de la bibliothèque. Malgré le départ d'une bénévole, Jocelyne Bédard que nous remercions pour les services rendus, le comité est toujours composé de huit bénévoles puisque Marielle Plamondon s'est jointe à notre équipe.

La bibliothèque :

Le comité a travaillé à la poursuite des objectifs fixés au Plan stratégique 21-26. L'inventaire a été grandement renouvelé et informatisé, ce qui facilite le triage de livres usagés. De plus, devant l'intérêt de nos abonnés, la bibliothèque demeure ouverte à tous, deux fois par mois, toute l'année : le Deuxième mardi du mois et le Dernier samedi du mois. Avec l'ouverture estivale du samedi matin, on compte une trentaine d'ouvertures annuellement pour une moyenne de 11 livres prêtés chaque fois. Au cours de l'année 2022, quinze nouveaux abonnements ont été enregistrés. Comme l'abonnement est familial, il s'agit de 33 abonnés de plus. Malgré la promotion, les adolescents et jeunes adultes fréquentent peu la bibliothèque. Nous les invitons toujours, car une section leur est réservée.

La Foire du livre usagé :

La Foire du livre usagé 2022 a eu encore un grand succès. Les profits de la Foire et les dons de particuliers ont permis l'achat d'une trentaine de livres récemment parus. Il faut souligner l'importance de l'implication bénévole pour la réalisation de la foire. Près de 400 heures ont été réalisées en 5 jours par 23 bénévoles, dont 2 adolescentes! C'est sans compter les heures effectuées à chaque mois pour le triage de nombreuses caisses de livres

usagés. Nous maintenons la fin de semaine de la Fête du travail pour la tenue de l'évènement.

Partenariat :

Notre partenariat avec le SOS Accueil de Saint-Raymond assure un succès grandissant de nos activités et ajoute un volet humanitaire à notre mission culturelle : grande motivation pour le comité. Le SOS Accueil étant notre principal fournisseur de livres usagés (595 caisses de livres en 2022), un don a été versé à cet organisme (2 000 \$) suite à la foire. De plus, soulignons la participation de quatre bénévoles de cet organisme lors de la dernière édition.

Le Club de lecture :

Cette rencontre se tient toujours le 3e mardi du mois en après-midi. Un maximum de douze participants est maintenu, mais quelques places sont disponibles.

Autofinancement :

La situation financière est bonne. La générosité de donateurs par des dons de livres ou en argent nous permet de poursuivre l'achat de livres, l'amélioration de l'aménagement et la gratuité. Merci, continuez d'être aussi généreux! Et venez fréquenter votre bibliothèque!

RAPPORT DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS ET SERVICES ÉLECTRONIQUES (Karine Goulet et Élise Chapuy-Paulé)

Virtualisation :

L'équipe de direction utilise maintenant Office 365 pour augmenter l'efficacité, que ce soit par l'utilisation de MS Form pour faire des questionnaires aux membres, Teams pour les réunions du CA et SharePoint pour centraliser les dossiers courants et archives.

Il y a aussi eu l'achat de QuickBooks pour faciliter la tenue des finances pour l'année en cours et à cela s'ajoute une licence gratuite de Canva pour OSBL afin d'améliorer et faciliter les communications.

L'Alouette :

Encore cette année, une équipe de bénévoles a réussi l'incroyable tâche de publier la revue annuelle du lac Sept-Îles pour souligner le 50e anniversaire de la création de l'APLSI. Un gros merci à Maurice Marcotte qui a pris en charge la coordination de ce projet et le travail colossal de Claudette Genois, Nathalie Maheux et Élise Chapuy-Paulé ainsi qu'Antoine Lacoursière pour la relecture.

Mini-Alouette :

Les communications par courriels ont toujours la faveur des membres de l'Association. La formule a été ajustée pour centraliser l'information et faire un envoi mensuel ou bimensuel lors de la période estivale. Le taux d'ouverture est de plus de 70 % lors de chacun des envois faits aux 700 contacts sur la liste qui contient le membre propriétaire, son partenaire, ses enfants, etc.

Site Internet :

Lors du sondage effectué auprès des membres à l'automne 2022, plusieurs commentaires ont été faits concernant le site Web et l'espace membre. Un petit comité de bénévoles chapeauté par Élise Chapuy-Paulé a travaillé tout au long de l'année pour développer un nouveau site Web et ainsi répondre à vos besoins. Plus de 150 heures ont été nécessaires pour en arriver à ce résultat.

C'est avec grand plaisir que nous faisons le lancement officiel lors de l'AGA.

Facebook :

La popularité du site Facebook de l'APLSI est grandissante, nous avons plus de 750 personnes qui suivent la page et plus de 670 qui aiment la page. Le graphique ci-dessous montre la répartition par âge et par sexe des personnes qui aiment la page. Nous avons fait au cours de la dernière année 146 publications. Le Facebook est de plus en plus suivi par les membres et aussi la population de Saint-Raymond qui désirent profiter de nos activités majeures. La patinoire et l'activité hivernale Lac Sept-Îles en fête ont fracassé tous les records de vue, soit plus de 4 000 pour la patinoire et 2 600 pour la fête.

Il y a aussi un nombre grandissant de membres qui posent leurs questions en utilisant le Messenger, un autre moyen qui s'ajoute pour rejoindre les directeurs.

Audience ⓘ

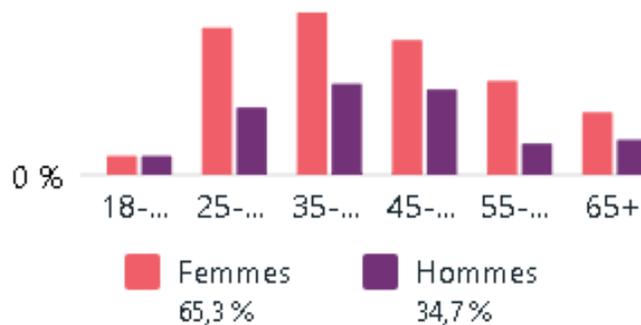
Mentions J'aime de la Page Facebook ⓘ

♫

673

Genre et âge ⓘ

€



RAPPORT ENSEMENCEMENT (Marcel Paré)

Le 19 mai 2023, grâce au Fonds d'ensemencement, 750 truites de 12 pouces et + ont été mises à l'eau. Les frais liés à l'ensemencement sont payés annuellement à même ce fonds qui doit s'autofinancer. C'est une contribution volontaire et nous remercions les donateurs. Si l'on veut que l'activité de pêche sportive reste intéressante, en termes de nombre et de grosseur de poissons ensemencés, il faut donner généreusement au fonds. Le coût de la truite ensemencée (12 pouces) revient à 4,75 \$. Il serait bien de tenir compte de vos prises pour évaluer la hauteur de votre contribution pour 2024. Celle-ci peut se faire tout au long de l'année. Faisons notre part!

À titre de responsable, je dois également veiller à ce que les conditions du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs soient respectées afin de conserver le permis d'ensemencer de la truite arc-en-ciel. Nous sommes ouverts à toutes vos suggestions et recueillons vos dons afin de poursuivre l'ensemencement pour votre plus grand plaisir!

Notez bien que l'ensemencement de 10 truites « taguées » d'un poids de 3 à 4 livres a été réalisé lors du 30e anniversaire du Fonds d'ensemencement. Il y en a encore dans le lac!

Bonne pêche!

Marcel Paré, responsable pour APLSI

CONCLUSION

En conclusion, le rapport annuel du bureau de direction de l'APLSI témoigne d'une année riche en réalisations et en progrès significatifs. Grâce à l'engagement et à la collaboration de nos membres, nous avons réussi à atteindre nos objectifs et à faire avancer notre association vers de nouveaux horizons.

Nous avons mis en place des initiatives novatrices, organisé des événements captivants et favorisé le développement de notre communauté. De plus, nous avons renforcé nos partenariats et élargi notre réseau, ce qui nous a permis d'accroître notre influence et notre visibilité dans le secteur.

Il est important de souligner les efforts déployés par notre équipe pour maintenir un climat d'ouverture, d'inclusion et de respect au sein de notre association. Ces valeurs fondamentales ont été au cœur de toutes nos actions et ont contribué à renforcer les liens entre les membres.

Nous reconnaissons également les défis auxquels nous avons été confrontés et les domaines dans lesquels des améliorations sont nécessaires. Nous restons déterminés à relever ces défis et à continuer à améliorer notre fonctionnement pour mieux répondre aux attentes et aux besoins de nos membres.

Enfin, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers tous les membres de l'APLSI pour leur confiance, leur dévouement et leur contribution précieuse tout au long de l'année. C'est grâce à votre soutien indéfectible que notre association continue de croître et de prospérer.

Au nom du bureau de direction de l'APLSI, je vous remercie de votre engagement et je vous encourage à continuer à contribuer activement à notre association.

6- Rapport et acceptation des états financiers 2022; nomination du préparateur des états financiers pour l'année en cours

Harold Girard, CPA chez ABG et membre de l'APLSI, a été recruté pour préparer bénévolement les états financiers 2022. Ce document est disponible sur le site web de l'APLSI ([Aplsi.com/Actualités/Documents pour l'AGA 2023](https://aplsi.com/Actualités/Documents_pour_l'AGA_2023)). M. Girard présente les principaux éléments du document :

Revenus et charges: Les revenus, incluant les fonds spécifiques, s'élèvent à 199 626 \$ et les charges à 174 568 \$ pour un surplus de 25 058 \$. Seul le Fonds pour les feux d'artifice est déficitaire de 1 323 \$.

Évolution de l'actif net : on remarque qu'un montant de 24 228 \$ a été versé dans le Fonds de prévoyance pour un solde de 176 332 \$. À la note 3 (p.7), il est spécifié que les besoins estimés au 31 décembre 2022 s'élèvent à 177 200 \$.

Bilan : à l'actif, les débiteurs sont la subvention attendue de la Ville (équivalent des taxes foncières) et un remboursement de la firme environnementale Cima+. Au passif, les crédateurs sont le paiement de TPS/TVQ à faire.

Note 5 : on remarque que les contributions monétaires des membres, leur contribution en biens et services et les dons ont diminué de beaucoup par rapport à l'année 2021.

Un membre émet le commentaire que, à son avis, les estimations pour le **Fonds de prévoyance** ne sont pas assez élevées. Il propose que l'APLSI fasse appel à une firme spécialisée pour une évaluation de coûts plus réaliste afin de placer l'Association dans une position financière plus sécuritaire. Le président d'assemblée prend note du commentaire et le transmettra au Comité de prévoyance, lequel a connu des changements importants en 2022.

Sur proposition de Marcel Paré, appuyé par Éric April, il est proposé d'adopter les États financiers 2022 tels que déposés en séance le 20 août 2023.

Adopté à l'unanimité.

Nomination du préparateur des états financiers pour l'année en cours

M. Harold Girard se montrant intéressé, sur proposition de Marcel Paré, appuyé par Éric April, l'assemblée le nomme préparateur des états financiers pour l'année 2023. Adopté à l'unanimité

7- Rapport du comité de surveillance; nomination des membres du comité pour l'année en cours

Le président d'assemblée informe que le rapport du comité de surveillance n'a pas été préparé cette année. Le Bureau de direction veillera à être plus diligent lors de la prochaine année administrative.

M. Georges-Émile Paradis se montrant intéressé, sur proposition de Marcel Goulet, appuyé par Pierre Gourdeau, l'Assemblée le nomme en charge du comité de surveillance pour l'année 2023-2024. Adopté à l'unanimité.

8- Quittance des directeurs pour les gestes posés

Marc Rondeau, appuyé par Gilles Hardy, propose que quittance soit votée quant aux gestes posés par les directeurs pour l'année 2022 et 2023. Résolu à l'unanimité.

9- Approbation de modifications et d'amendements aux règlements

Aucun règlement n'est proposé pour modification.

10- Questions, commentaires et suggestions

Plusieurs commentaires ont été rapportés dans le cadre de la présentation du rapport annuel au point 5 ci-dessus. Quelques points s'ajoutent :

Terrains de tennis : une utilisatrice mentionne que l'état des terrains se dégrade rapidement et que certains équipements devront être renouvelés. Comme la Ville de Saint-Raymond a déjà accordé une subvention à cet effet par le passé, une nouvelle demande d'aide financière pourrait être faite dans le cadre du budget 2024.

Poste d'essence : un membre demande qu'il y ait une consultation auprès des membres quant à la pertinence du renouvellement de cet équipement qui achève sa durée de vie. Le Bureau de direction assure qu'une telle consultation sera faite sous forme d'une assemblée spéciale pour discuter de tous les aspects de la question (environnement, utilisateurs, activités des jeunes au Club, coûts, assurances, etc.).

11- Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection

Sur proposition de Jacques Doré, appuyé par Sylvain Caya, Gilles Hardy et Geneviève Trépanier sont nommés respectivement président et secrétaire d'élection. Résolu à l'unanimité.

12- Élection des administrateurs

Siège	Candidat	Proposeur	Secondeur	Accepte	Refuse	Élu(e)
2	Mathieu Ko	Marcel Paré	Sylvain Caya	X		X
3	Jocelyne Paré	Hélène Cimon	Denise Guy		X	Poste à combler
4	Caroline Dupuis	Chantale Bilodeau	Pierre Gourdeau	X		X
6	Nathalie Goyette	Anne Proulx	Jocelyne Paré	X		X
8	Élise Chapuy-Paulé	Claire Lessard	Marc Rondeau	X		X
10	Claudette Genois	Andrée-Claire Brochu	Carole Lapointe	X		X
12	Frédérique Doré	Nathalie Maheux	Pierre Gourdeau	X		X

13- Clôture de l'assemblée

50^e anniversaire de l'Alouette : avant de clôturer l'assemblée, la responsable, Claudette Genois, tient à souligner le 50^e anniversaire de la revue L'Alouette. Commencée par Yvon Alain, l'édition de cette revue, qui se veut le miroir de la vie au lac Sept-Îles, s'est poursuivie bon an mal an bien au-delà des 5 années de vie que son 1^{er} éditeur lui donnait au départ. Des exemplaires sont disponibles si les membres veulent compléter leur collection. De plus, la bibliothèque conserve la

collection complète pour consultation et tous les numéros sont également disponibles sur le site web. Claudette Genois attire l'attention sur les trois derniers numéros qui mettent en vedette l'évolution des différents comités de l'APLSI. Ces numéros historiques permettront de transmettre la tradition auprès des nouveaux membres. Enfin, la responsable mentionne que la publication se fait à coût nul pour l'APLSI puisque les frais sont assumés par les commanditaires recrutés par la firme Borgia-Corbo de Saint-Raymond, partenaire de longue date de L'Alouette. Elle vous invite à encourager ces commanditaires et remercie tous les collaborateurs de l'édition 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de Brian Labrecque, appuyé par Anne Proulx, la séance est levée à 12h04.

ADDENDUM

Rencontre avec le Maire Claude Duplain

Des échanges entre le Maire et les membres de l'APLSI, ressortent les points suivants :

La Ville :

- Actuellement en **exercice de planification sur 10 ans** pour les immobilisations sur tout le territoire de la Ville incluant le lac Sept-Îles ; un comité Lac Sept-Îles se penche sur les priorités du secteur : environnement, accès des bateaux moteur, fosses septiques, parc bigénérationnel, etc.
- Demande de **l'ouverture à la population de la Ville** en général parce que le lac appartient à la population ; déjà, il y a accès aux tennis et mise à l'eau des embarcations non-motorisées. Il pourrait y avoir, par exemple, un service de breuvages au Club. Cette ouverture ne signifie pas l'accès libre des bateaux moteur. Une membre souligne que le Camp Portneuf, accessible à toute la population à des coûts très raisonnables, répond à cette demande de la Ville.
- Il existe une volonté politique de faire avancer les dossiers mais les fonctionnaires municipaux sont débordés. Le Maire reconnaît qu'il y a **ralentissement dans les dossiers** mais affirme qu'il y a tout de même des réalisations en environnement, en particulier. Des changements seront apportés suite aux travaux du comité de planification et à la publication du budget en février 2024.
- Concernant les **lettres d'avertissement envoyées à plusieurs résidents au printemps 2023**, le Maire confirme qu'elles concernaient des problèmes liés spécifiquement à chaque propriété et documentés par des photos prises à l'automne 2022. Dans cette opération, la Ville s'est attardée aux aspects de quais et de bande riveraine non-conformes. La moitié des cas sont déjà réglés. Le Maire rappelle que les résidents doivent demander des permis à la Ville avant d'effectuer des travaux.

Les membres de l'APLSI

- Une préoccupation importante est manifestée concernant le **prochain rôle d'évaluation 2024-2026** et les augmentations de taxes subséquentes. On informe le Maire qu'une résolution à cet effet a été votée en assemblée générale et sera transmise au Conseil de Ville. Les membres de l'APLSI s'attendent à des projets précis dans le budget 2024 reflétant le montant important de taxes payées dans le secteur du lac Sept-Îles (environ 300 000 \$ soit 14 % de l'ensemble des taxes de base payées à la Ville). On demande expressément au Maire d'ajouter des ressources supplémentaires afin d'accélérer la réalisation des dossiers.
- On souligne également que le **taux de taxation à Saint-Raymond** est presque le double que celui qu'on observe dans les villes de Lac-Saint-

Joseph et de Lac-Sergent soit 0,72 versus 0,45 pour ces deux municipalités. Le Maire s'informerait à ce sujet ; il affirme d'autre part que le taux de base est le même dans toute la Ville. Suite au nouveau rôle d'évaluation, la Ville appliquera une augmentation de taxes proportionnelle uniforme dans tout le territoire.

- **Projets prioritaires :**

- **Fosses septiques :** les membres soulignent l'importance de poursuivre prioritairement la réfection des installations septiques non-conformes. Le Maire assure que dès la saison 2024, les installations classées B- lors de la caractérisation 2015, ainsi que celles datant d'avant 1981 feront l'objet d'actions de la part de la Ville.
- **Station de lavage :** le Maire informe que ce projet est en révision. En effet, comme 90% des bateaux qui circulent sur le lac Sept-Îles ne vont pas sur d'autres lacs, ce projet très coûteux n'est peut-être pas pertinent.

Fin de la rencontre à 12h37.